

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Institutional Fund - Emerging Markets Equity, catégorie BA (ISIN: LU0200131414), USD

un compartiment de UBS (Lux) Institutional Fund

Ce Fonds est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la « société de gestion »).

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit essentiellement dans une sélection d'actions de pays émergents du monde entier qui présentent un profil satisfaisant au regard des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Ce compartiment convient aux investisseurs qui souhaitent investir dans un compartiment qui promeut des considérations environnementales et/ou sociales. Les placements du fonds sont largement diversifiés par secteurs et par pays. Le compartiment promeut les facteurs environnementaux et sociaux et est classé dans la catégorie des fonds dits « Article 8 (1) » conformément au règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Le gestionnaire du portefeuille répartit les actifs selon un processus de placement rigoureux, reposant sur une analyse fondamentale. La sélection des titres repose sur l'évaluation des opportunités associées aux risques en question.

Le Compartiment est géré de manière dynamique, en référence à MSCI Emerging Markets Total Return Net Index (net div. reinv.). L'indice de référence est utilisé en vue de la composition du portefeuille, de la comparaison des performances et de la gestion du risque d'investissement.

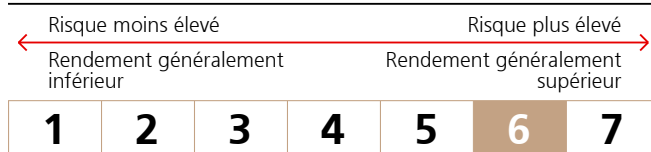
En principe, les investisseurs peuvent demander à la Société de gestion le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire normal au Luxembourg.

Les revenus de cette classe de parts sont réinvestis.

Une part importante des actifs du Compartiment fera partie de l'indice de référence et présentera des pondérations similaires. Le Gérant peut utiliser son pouvoir d'appréciation pour investir dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice de référence afin de tirer parti d'opportunités d'investissement spécifiques. La performance du fonds s'écartera considérablement de celle de l'indice de référence durant les phases de volatilité des marchés.

Le compartiment pourra conclure des opérations de prêt de titres.

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 6 car la volatilité de ses rendements est très élevée.

Le Fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il disposer d'une propension au risque ainsi que d'une capacité de risque élevées. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur d'une part peut être influencée par les fluctuations de change.

Autres risques importants

- Les économies émergentes se caractérisent par des fluctuations de cours importantes. Parmi leurs autres caractéristiques, on compte des risques spécifiques tels qu'opacité du marché, barrières réglementaires, marchés illiquides ainsi que problèmes sociaux et politiques.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.18%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

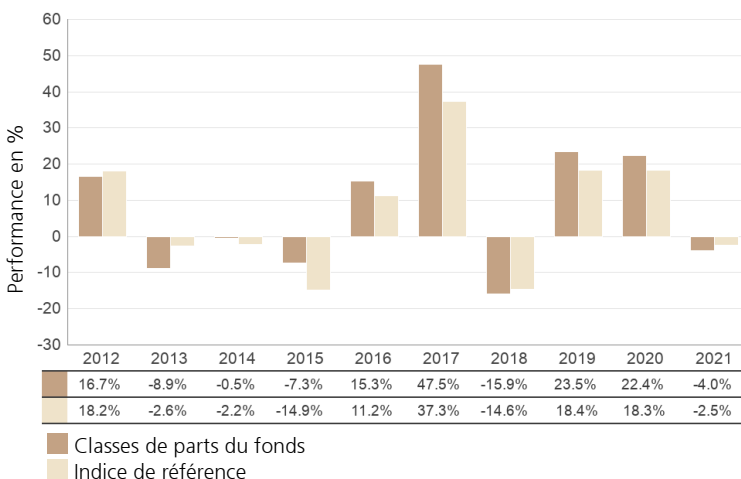
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

En ce qui concerne les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent généralement:

- Coûts découlant du prêt de titres et coûts de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/funds.

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de la classe de parts calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué. La performance du fonds ne suit pas l'indice de référence.

La catégorie a été lancée en 2004.

La performance passée de ce fonds est calculée en USD.

Lorsqu'indiqué, l'indice de référence est un point de référence pour comparer la performance d'une classe de parts. Le compartiment n'entend pas répliquer l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire

UBS Europe SE, Luxembourg Branch

Informations complémentaires

Des informations sur UBS (Lux) Institutional Fund et ses classes de parts, le prospectus complet, les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la Société de gestion, de l'Administrateur central, du Dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

La monnaie de la catégorie de parts est USD. Le cours des parts est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les directives relatives au traitement des conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actuelle, qui inclut une description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse www.ubs.com/fml-policies. Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement.

Les investisseurs sont autorisés à échanger les compartiments et/ou les classes de parts du fonds aux frais de conversion ci-dessous.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

L'indice de référence est la propriété intellectuelle du fournisseur de l'indice. La Classe de parts n'est ni sponsorisée, ni promue par le fournisseur de l'indice. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour le texte intégral du disclaimer.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/05/2022.